



Le **P**ôle de la **C**oopération **N**on **G**ouvernementale



Son organisation

Le Pôle de la Coopération Non Gouvernementale s'articule autour de trois grands axes :

1 La coopération avec la société civile

Elle a pour objectif de renforcer les capacités de la société civile par une coopération de proximité en direction des populations vulnérables. **Le Fonds Social de Développement** soutient les projets de terrain portés par les associations ou collectivités locales sénégalaises (informations disponibles sur le site Internet de l'Ambassade de France au Sénégal : www.ambafrance-sn.org)



Le cofinancement des projets des associations françaises de solidarité internationale contribue à renforcer les partenariats entre sociétés civiles à travers des actions de terrain (informations disponibles sur le site Internet de l'Ambassade de France au Sénégal : www.ambafrance-sn.org)



2 La coopération décentralisée

L'action des collectivités territoriales françaises et de leurs partenaires sénégalais dans le cadre de la coopération décentralisée constitue un outil privilégié de l'intervention de la Coopération française dans le cadre de son appui à la décentralisation et au développement local.

Le cofinancement des projets de coopération décentralisée a pour objectif de soutenir les initiatives conjointes des collectivités territoriales françaises et des collectivités locales sénégalaises destinées à appuyer le processus de décentralisation et à concourir au développement local, en vue d'améliorer les conditions de vie des populations.

L'appui du Ministère français des Affaires étrangères, dans le cadre des crédits de cofinancement de la coopération décentralisée, se définit autour des objectifs d'**appui institutionnel** aux collectivités locales, de gouvernance locale, de formation des cadres et des élus, d'assistance à la maîtrise d'ouvrage locale (gestion administrative et financière, renforcement des services administratifs et techniques, appui à l'assemblée délibérante et à l'exécutif local), de **mise en place de services de proximité** (accès aux

services publics de base pour tous, dans une logique d'intérêt général - éducation, eau, santé -), et d'**appui au développement local** par le tourisme, la culture, le développement économique et rural.

Des appels à projets sont publiés chaque année sur le site France Diplomatie (www.diplomatie.gouv.fr/cncd ou rubrique coopération et développement/coopération décentralisée).

3 Le codéveloppement



Le Codéveloppement accompagne et soutient les sénégalais établis en France porteurs d'initiatives de développement économique et social au Sénégal.

Le Projet FSP «Initiatives de Codéveloppement», outil de la coopération bilatérale, se décline en trois composantes :

- Accompagnement des Initiatives économiques des migrants ;
- Mobilisation de la Diaspora hautement qualifiée ;
- Appui au développement local des régions d'origine des migrants.

Mis en œuvre par une Cellule de Coordination intégrée à la Direction de l'Assistance Technique depuis 2005, le Projet s'élève à 1,8 Milliards de FCFA sur 3 ans.



Ses **m**issions



2 Informer les acteurs non gouvernementaux sur les mécanismes français de cofinancement des projets

- Production et diffusion d'outils de communication et de formulaires de requête ;
- Organisation de réunions d'information au Sénégal et en France sur les instruments de la coopération non gouvernementale franco-sénégalaise.



4 Renforcer la visibilité de la coopération non gouvernementale franco-sénégalaise

Promotion et communication sur l'appui de la Coopération française aux initiatives des acteurs non gouvernementaux au Sénégal.

1 Répondre aux demandes des acteurs non gouvernementaux et mettre à leur disposition l'expertise de la Coopération française

- Echanges avec les porteurs de projets et conseils personnalisés ;
- Elaboration de fiches techniques thématiques ;
- Mise à disposition d'une documentation ;
- Mise en relation avec un réseau de partenaires (autorités sénégalaises, assistants techniques, associations, collectivités locales, opérateurs privés, ...) ;
- Gestion de bases de données sur la coopération non gouvernementale franco-sénégalaise.

3 Promouvoir la capitalisation des expériences

Promotion et diffusion des expériences des acteurs non gouvernementaux au Sénégal (outils de communication, évaluations, ...).





CONTACTS

Ambassade de France au Sénégal

Service de Coopération et d'Action Culturelle (SCAC)

Pôle de la Coopération non-gouvernementale

1, rue Amadou Assane Ndoye
BP. 2014 Dakar

Email : pole.cng@diplomatie.gouv.fr

Tél. + 221 33 839 53 27 - Fax. + 221 33 839 53 66

<http://www.ambafrance-sn.org>

